

---

M.E.S., Numéro 131, Vol. 3, novembre – décembre 2023

<https://www.mesrids.org>

Dépôt légal : MR 3.02103.57117

N°ISSN (en ligne) : 2790-3109

N°ISSN (impr.) : 2790-3095

Mise en ligne le 11 décembre 2023

---



***Revue Internationale des Dynamiques Sociales***  
***Mouvements et Enjeux Sociaux***  
*Kinshasa, novembre - décembre 2023*

## CONTRIBUTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES A L'AMELIORATION DES CONDITIONS DE VIE DES MENAGES : « Cas des ménages de la ville de Mbuji mayi en RDC »

par

**Jeannot KATAMBAYI KAYEMBE**

*Faculté des Sciences Economiques et de Gestion,  
Université de Kinshasa*

### Résumé

*L'objectif de cette étude est de déterminer comment les petites et moyennes entreprises de la ville de Mbuji mayi, en R.D.Congo, ont contribué à l'amélioration des conditions socio-économiques des ménages de cette contrée. En effet, depuis plusieurs décennies, la RD. Congo, à l'instar de la plupart de pays en développement, git sous une misère criante. Le pays dispose à peine d'un revenu par habitant moyen annuel nageant entre 500 et 600 USD, en raison de moins de 2 USD par jour avec un indice de développement humain de 0,480, par lequel il est classé parmi les plus pauvres du monde, soit 175<sup>ème</sup> sur 189. La ville de Mbuji mayi est une contrée de la RDC. Outre le contexte socio-économique général dans lequel baigne le pays, elle est enclavée et se traverse une crise due à l'écroulement de la MIBA, seul poumon économique de la province du Kasai Oriental avec toutes les autres entreprises qui lui étaient satellitaires. Pour survivre, la plupart des ménages de Mbuji mayi ont emprunté la voie de l'entrepreneuriat en créant plusieurs petites et moyennes entreprises (PME). C'est pourquoi, dans cette étude, nous nous attelons à déterminer si ces PME ont contribué au bien-être de ces ménages.*

**Mots-clés :** PME, conditions de vie, ménage, Mbuji mayi, RD Congo

### Abstract

*The purpose of this study is to determine how small and medium-sized businesses in the town of Mbuji mayi, in D.R.Congo, have contributed to the improvement of the socio-economic conditions of households in this region. Indeed, since for several decades, the D.R.Congo, unlike most developing countries, has been suffering from glaring poverty. The country barely has an average annual per capita income swimming between 500 and 600 USD, due to less than 2 USD per day with a human development index of 0.480, by which the country is ranked among the poorest in the world, either 175<sup>th</sup> out of 189. The town of Mbuji mayi is a region of the D.R.C. In addition to the general socio-economic context in which the country is immersed, it is landlocked and is going through an inevitable crisis due to the collapse of MIBA, the only economic lung of the province of Kasai Oriental with all the other companies which were satellites to it. To survive, most households in Mbuji mayi have taken the path of entrepreneurship by creating several small and medium enterprises (SMEs). This is why, in this study, we set out to determine whether these SMEs have contributed to the well-being of these households.*

### INTRODUCTION

Dans un contexte économique et financier mondialement marqué par un ralentissement de la croissance économique, une dégradation des conditions de vie et la montée du chômage, la réflexion sur les opportunités de création d'emploi et de relance des activités sont sans doute au menu de tous les programmes de développement économique national et international. En outre, la lutte contre la pauvreté est devenue sans doute l'un des principaux objectifs du monde en général et de l'Afrique subsaharienne en particulier<sup>1</sup>.

En effet, dans les pays en développement, de manière générale, et en RDC particulièrement, cette situation de pauvreté est criante et perçue à travers la médiocrité du revenu par habitant et de l'indice de développement humain (IDH). Dans la plupart des pays développés, le PIB par habitant moyen annuel est généralement supérieur à 20 000\$. Tel est le cas des Etats-Unis où ce revenu est de plus de 63 000\$, tandis que dans les pays de l'Union Européenne, il oscille entre 20 000 et 30 000\$. Dans les pays émergents, tels que la Chine, la Russie, le Brésil, l'Inde, la Turquie, etc., le revenu par habitant est compris entre 10 000 et 20 000\$. Dans les mêmes pays, émergents ou développés, l'indice de développement humain (IDH) est aussi une preuve indéniable des meilleures conditions de vie socio-économiques dont ils jouissent. Par exemple les données publiées par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) pour 2004 dans le rapport sur le développement humain 2006-2007

<sup>1</sup> Gazzu G. (2008), *la méthode de recherche en science sociale*, DUNOD, 5<sup>ème</sup> édition, p.20

portent sur 177 Etats (PNUD, 2007). Le classement donne la Norvège au premier rang (IDH = 0,965), la France 16<sup>ème</sup> (IDH = 0,942), les Seychelles 47<sup>ème</sup> (IDH = 0,842), Maurice 63<sup>ème</sup> (IDH 0,800), les Comores 132<sup>ème</sup> (IDH =0,556) et Madagascar 143<sup>ème</sup> (IDH =0,509)<sup>2</sup>.

Cependant, en RDC, le revenu par habitant annuel à été à peine estimé à 600\$. Donc, un congolais moyen vit avec moins de 2\$ par jour<sup>3</sup>. Cette situation déplorable est généralement due à la mauvaise gouvernance macroéconomique.

L'image de la RDC dans le concert des nations est de plus en plus écornée, d'autant plus que le pays nourrit des paradoxes criants : vaste pays, immenses ressources naturelles (agricoles, forestières, minières, etc.), mais avec une population la plus misérable de la planète (NGALAMULUMEG., 2014). Avec plus de 1 100 substances minérales répertoriées, la République Démocratique du Congo (RDC) possède l'un des plus importants potentiels miniers du monde. Son sous-sol recèle une grande quantité des minéraux très prisés sur les marchés internationaux, notamment pour le cobalt, le cuivre et le Diamant. La RDC disposait du tiers des réserves mondiales connues de cobalt et de 10% des réserves de cuivre. Elle se positionnait régulièrement entre le troisième et quatrième rang des producteurs mondiaux de diamant. Malgré sa richesse, le pays se classe parmi les plus pauvres très endettés (PPTE). Selon les indicateurs de l'ONU, la RDC se situe au 168<sup>ème</sup> rang sur 177 pour l'indice de développement humain et au 88<sup>ème</sup> rang sur 108 concernant l'indicateur de pauvreté humaine. 80% de sa population vient avec un revenu inférieur à deux USD par jour<sup>4</sup>.

La ville de Mbuji mayi étant l'une des contrées de la RDC, ne pouvait pas être épargnée des réalités misérables susmentionnées d'autant plus qu'elle est déjà étranglée par l'enclavement. Pour essayer de survivre, plusieurs mbujimayiens ont décidé d'emprunter la voie de l'entrepreneuriat en créant des petites et moyennes entreprises dans maints domaines.

Ainsi, la question principale de notre recherche est énoncée de la manière suivante : Comment les petites et moyennes entreprises peuvent-elles contribuer à l'amélioration des conditions de vie des ménages ?

De cette question principale découlent les questions spécifiques suivantes :

- Comment les petites et moyennes entreprises peuvent-elles contribuer à l'amélioration des conditions socio-économiques des ménages d'une contrée ?
- Comment les petites et moyennes entreprises ont-elles contribué à l'amélioration des conditions socio-économiques des ménages de la ville de Mbuji mayi ?

Avant de répondre à ces questions, nous sommes parti des hypothèses selon lesquelles :

- les petites et moyennes entreprises seraient très indispensables dans la vie socio-économique de n'importe quelle contrée dans la mesure où elles conduisent à la création des emplois et à la production des revenus indispensables à leur survie.
- dans la vie socio-économique des ménages de Mbuji mayi, les PME auraient joué un rôle stratégique dans la mesure où elles sont devenues l'une des sources principales des revenus à partir desquelles les habitants de cette zone enclavée survivent.

Pour bien mener notre étude, nous l'avons structurée en trois points, notamment la méthodologie, le cadre conceptuel des PME ainsi que l'état des lieux des ménages et des PME de Mbuji mayi, outre l'introduction et la conclusion.

## I. METHODOLOGIE

La réalisation de notre recherche a nécessité un échantillon, des méthodes ainsi que des techniques appropriées.

### 1.1. Présentation de la population d'étude

<sup>2</sup> <https://www.GOUJON> M., l'indice de développement humain : une évaluation pour la réunion, dans la Revue Région et développement, n°27-2008, pp.1-5

<sup>3</sup> <https://www.> La réforme du secteur minier en République Démocratique du Congo : enjeux de gouvernance et perspectives de reconstruction.

<sup>4</sup> Rapport du Programme des Nations Unies pour le Développement, 2007

Notre population cible est constituée de 378 petites et moyennes entreprises de toute la ville de Mbujimayi conformément aux archives de la Mairie de cette ville.

### 1.2. Echantillonnage

Etant donné qu'il s'agit d'une étude statistique, il est impossible de deviner un échantillon sur lequel nous allons mener notre étude. Il existe ainsi des formules de calcul d'une taille d'échantillon sur une population connue. Dans le cadre de notre étude, nous avons recouru à la formule statistique de Léman Schefer pour la détermination de la taille d'échantillon. Elle s'énonce de la manière suivante :  $n = \frac{z^2 \cdot p \cdot q \cdot N}{z \cdot p \cdot q + (N-1) \cdot d^2}$

$$n = \frac{z^2 \cdot p \cdot q \cdot N}{z \cdot p \cdot q + (N-1) \cdot d^2}$$

Avec :

- $Z^2$ : valeur tabulaire issue de la table de la loi normale centrée réduite lorsqu'on a un seuil de confiance de 5% dans un intervalle ou une limite de 95%. Ainsi cette valeur sera égale à 1,96 ;
- $p$  : proportion ou la prévalence qui contient les attributs de la population à enquêter. Et dans ce cas la norme standard exige d'utiliser 50%, soit 0,5 ;
- $q$  : probabilité de non réalisation qui est donnée par la formule  $q = 1 - p$  ou  $1 - 0,5 = 0,5$  ; et
- $m$  : marge d'erreur de 5% soit 0,05.

La formule d'ajustage est telle que  $n_j = \frac{n}{1 + (n-1)/N}$

Ainsi en appliquant toutes ces formules, nous aurons l'échantillon suivant :

$$n = \frac{(1,96)^2 \cdot 0,5 \cdot 0,5 \cdot 378}{(1,96)^2 \cdot 0,5 \cdot 0,5 + (378 - 1) \cdot (0,05)^2} = \frac{363,0312}{1,9029} = 190,7 \approx 191$$

$$n_j = \frac{191}{1 + (191 - 1)/378} = \frac{191}{1,5026} = 127,1 \approx 127$$

Nous considérons donc 127 PME comme l'échantillon total de notre étude.

### 1.3. Méthodes utilisées

Nous avons utilisé les méthodes analytique, comparative et statistique. La méthode analytique nous a permis de procéder par des analyses univariée, bivariée et multivariée pour établir les interactions entre nos différentes variables d'étude. Par ailleurs, la méthode comparative nous a permis de comparer les conditions socio-économiques des mbujimayiens à celles des différents pays développés et émergents. Enfin, la méthode statistique nous a permis de déterminer la contribution des PME à l'amélioration des conditions de vie des ménages de Mbujimayi à travers le test de Khi-carré.

Nos méthodes d'étude ont été aussi appuyées par certaines techniques, notamment celles documentaire et d'enquête. La technique documentaire nous a permis de lire les ouvrages, thèses, articles scientifiques, mémoires de DEA ainsi que d'autres publications sur des sites internet en rapport avec notre étude.

Par ailleurs, la technique d'enquête nous a permis d'administrer un questionnaire aux différents responsables des petites et moyennes entreprises de la ville de Mbujimayi pour récolter les données de notre travail.

## II. CADRE CONCEPTUEL DES PME

Dans le cadre de cette étude, nous avons mobilisé la théorie des parties prenantes et celle des droits de propriétés. La première nous permet de comprendre les interactions entre une entreprise et son environnement. Donc, la survie d'une firme dépend de la manière dont elle va gérer son environnement. En revanche, la seconde théorie, celles des droits de propriété est mobilisée dans cette étude pour expliquer la sécurisation des droits d'invention des entrepreneurs dans l'entrepreneuriat.

### 2.1. Théorie des parties prenantes

Cette théorie inventée en 1990 par Edward Freeman est fondée sur le principe selon lequel la survie d'un individu ou d'une entreprise dépend de son environnement, c'est-à-dire des différentes parties prenantes<sup>5</sup>.

## 2.2. Théorie économique des droits de propriété (Theory of Property Rights)

Aujourd'hui, l'étendue de la protection dont bénéficie un inventeur via le système des droits de propriété intellectuelle constitue un stimulant au progrès scientifique. L'effectivité de ces droits est attestée par la détention des brevets ou des licences d'invention qui constitue un moyen de défense<sup>6</sup>.

Or, la protection n'est jamais parfaite car les contrefaçons s'avèrent coûteuses à identifier et à poursuivre devant les tribunaux. Le comportement d'innovation des firmes dépend donc, non seulement de la façon dont leurs produits sont protégés, mais aussi des indemnités à verser à leurs rivales titulaires d'un brevet et des frais de justice en cas de procès.

## 2.3. Mobilisation des théories des parties prenantes et des droits de propriété

Pour comprendre le fondement des théories susmentionnées, notre réflexion doit tourner autour de l'entrepreneuriat, les petites et moyennes entreprises et le bien-être socio-économique.

### 2.3.1. Entrepreneuriat

Par Entrepreneuriat, on entend, l'action d'entreprendre. Entreprendre est synonyme de créer quelque chose (ex. créer une entreprise), or créer est le fait de donner la vie à quelque chose (à l'entreprise dans notre cas)<sup>7</sup>.

Il existe plusieurs facteurs dont dépend la réussite d'un projet entrepris. Il s'agit notamment des qualités d'un bon entrepreneur, de la recherche des idées, de l'analyse des risques, de l'organisation financière et de l'étude du marché.

#### - Créateur

Le courage ne suffit pas pour créer une entreprise. Tous ceux qui réussissent possèdent des motivations et des qualités qui les distinguent des autres. Il s'agit notamment de la détermination, la volonté d'aller toujours plus loin, la ténacité et la résistance aux chocs psychologiques ; La santé, le jugement et le bon sens, la curiosité et l'ouverture d'esprit et la capacité à communiquer leur enthousiasme aux autres...

D'après Schumpeter, entrepreneur et auteur français contemporain de Napoléon Bonaparte, un entrepreneur doit avoir un dispositif mental particulier. Ce dernier doit être caractérisé par un esprit d'initiative, le goût du risque, l'audace et la pugnacité. La dynamique de l'entrepreneur réside dans sa capacité à faire devenir quelque chose de nouveau<sup>8</sup>. Il existe donc une relation dialectique qui lie un entrepreneur et l'organisation impulsée. C'est l'aspect managérial de l'entrepreneuriat<sup>9</sup>.

#### - La recherche d'idées

Si on observe la nature qui nous entoure, on peut y trouver une multitude d'idées de création, mais une idée sans marché ne présente aucun intérêt. Les idées sur la création d'une affaire peuvent aussi provenir de la lecture de différentes publications, de l'expérience professionnelle ou de la simple observation des inventions humaines.

#### - L'analyse des risques

Un risque se définit comme tout événement, toute action ou inaction de nature à empêcher une organisation à atteindre ses objectifs, à altérer sa performance et à entraîner la perte d'opportunités<sup>10</sup>. Il

<sup>5</sup> <https://www.sietmanagement.fr>, *théorie des droits de propriété*

<sup>6</sup> <https://www>. Boisvert V., *théorie des droits de propriété*, 2000

<sup>7</sup> NGOMA-YA-NZUZI, D.(2007-2008), *Séminaire d'entrepreneuriat et gouvernance d'entreprise*, FASEG, UNIKIN, p.40

<sup>8</sup> <https://www.google scholar>, Hernandez, E.M., (2001), *L'entrepreneuriat, aspect théorique, dans l'entrepreneuriat*, 1-272,

<sup>9</sup> <https://www.google scholar>. Vertraete T., (2001), *Entrepreneuriat, modélisation du phénomène, dans la Revue de l'entrepreneuriat* 1 (1), 5-23,

<sup>10</sup> LUMONANSONI M.F., (2022) *Gestion des risques*, FASEG, DEA, UNIKIN, Kinshasa, RDC

existe plusieurs risques dont il faut tenir compte dans la réalisation d'un projet. Il s'agit notamment des risques naturels, économiques, financiers, politiques et des risques divers.

- *Organisation financière*

Selon Henry Fayol, ingénieur français des mines, la fonction financière se trouve au cœur de toute activité économique ; c'est donc le sang d'une entreprise<sup>11</sup>. Ainsi, pour créer une entreprise, il faut se rassurer de la disponibilité des capitaux nécessaires à son bon fonctionnement. Ces capitaux peuvent être propres ou étrangers. C'est pourquoi, l'organisation financière doit comprendre la prévision du plan de financement, du plan d'investissement et celui de trésorerie. Il est aussi de calculer pour chaque entreprise le besoin en fonds de roulement<sup>12</sup>.

- *L'étude du marché*

L'étude du marché est un travail de collecte et d'analyse d'informations ayant pour objectif d'identifier les caractéristiques du marché. Une bonne étude du marché doit être centrée sur le produit, la clientèle, la concurrence, l'emplacement, l'analyse des risques et l'étude de l'environnement macroéconomique.

### 2.3.2. Les petites et moyennes entreprises (PME)

La notion des petites et moyennes entreprises est très complexe à appréhender car la taille des entreprises dépend d'un pays à l'autre. Cependant, de manière générale, les PME sont celles qui, d'une part, occupent moins de 250 personnes et d'autre part, ont un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 50 millions d'euros ou un total de bilan n'excédant pas 43 millions d'euros. Elles incluent aussi la catégorie des micro-entreprises<sup>13</sup>.

### 2.3.3. Le bien-être

Selon le dictionnaire Robert, le bien-être est une sensation agréable procurée par la satisfaction de besoins physiques ; c'est donc l'absence des soucis. Il est mesuré par l'indice de développement humain (IDH). Le calcul de l'IDH intègre les éléments suivants :

- un indice de richesse basé sur le produit intérieur brut par habitant ;
- un indice de santé, basé sur l'espérance de vie moyenne à la naissance ;
- un indice d'éducation, basé sur le taux de scolarisation et le taux d'alphabétisme.
- Le principe de calcul de l'IDH est simple :
- $$IDH = \frac{R+S+E}{3}$$
- Où R est l'indice de richesse monétaire basé sur le produit intérieur brut (PIB) par habitant, S, celui de la santé (espérance de vie) et E, celui de l'éducation (lui-même la moyenne d'un indice de scolarisation des jeunes et d'un indice d'alphabétisme des adultes).

## III. ETAT DES LIEUX DES MENAGES ET PME DE MBUJIMAYI

Mbuji mayi est une ville de province du Kasaï Oriental, en République Démocratique du Congo. Depuis l'an 2008, cette ville traverse une forte crise due à l'écroulement de la société minière de Bakuanga qui se trouvait au cœur de son économie. Cette chute de la MIBA avait entraîné aussi la récession de la quasi-totalité des autres entités qui lui étaient satellitaires. Ainsi, pour survivre, la plupart des mbujimayiensi se sont lancés dans l'entrepreneuriat en créant des PME dans plusieurs secteurs. C'est pourquoi, dans cette partie, nous nous attelons à présenter les données et les résultats obtenus à travers notre enquête.

Tableau I. Présentation des PME selon leurs activités

Variable	Modalité des PME	Fréquences	%
Domaine	Commercial	82	64,6

<sup>11</sup> <https://www>. Les différentes fonctions selon Fayol, ingénieur de mines 1916

<sup>12</sup> LUSILAO L.J., (2021-2022) *Arbitrage entre les types de gestion du besoin en fonds de roulement dans les entreprises : essai d'analyse sur les données de panel*, thèse de doctorat, FASEG, UNIKIN, Kinshasa, RDC

<sup>13</sup> <https://www-petite> et moyenne entreprise/PME/PME/Insee

	Prestation des services	30	23,6
	Industriel	15	11,8
	<b>Total</b>	<b>127</b>	<b>100</b>

Source : Elaboré par nous-même sur base des données d'enquête sur les PME de la ville de Mbujimayi. Cette source est la même pour le reste des tableaux.

La lecture de ce tableau montre que 82 personnes, soit 64,6% œuvrent dans le domaine commercial, 30 personnes, soit 23,6% sont dans la prestation des services et 15 personnes soit 11,8% travaillent dans le domaine industriel.

Tableau II. Répartition des PME selon le capital de démarrage

Variable	Modalité des PME	Fréquences	%
Capital	Moins de 500 Usd	70	55,1
	501 à 1000 Usd	34	26,8
	Plus de 1000 Usd	23	18,1
	<b>Total</b>	<b>127</b>	<b>100</b>

La lecture de ce tableau montre qu'en termes du capital de démarrage de leurs activités, 70 PME, soit 55,1%, ont commencé leurs activités avec moins de 500 USD, 34 soit 26%, ont débuté avec 501 USD à 1000 USD et 23 PME, soit 18,1% ont démarré leurs activités avec plus de 1000 USD.

Tableau III. Répartition des PME selon les bénéfices réalisés

Variable	Modalité des PME	Fréquences	%
Bénéfices	Oui	107	84,3
	Non	20	15,7
	<b>Total</b>	<b>127</b>	<b>100</b>

Nous constatons que pour ce qui concerne les bénéfices réalisés par l'exercice de l'activité, 107 PME, soit 84,3% affirment qu'elles réalisent les bénéfices et 20 PME, soit 15,7% réalisent des pertes.

Tableau IV. Répartition des PME selon l'importance du revenu

Variable	Modalité	Fréquences	%
Revenu important	Oui	67	52,8
	Non	60	47,2
	<b>Total</b>	<b>127</b>	<b>100</b>

Concernant l'importance du revenu des activités, 67 PME, soit 52,8% affirment que le revenu qu'ils trouvent de leur activité est important, tandis que 60 personnes, soit 47,2% trouvent ce revenu dérisoire.

Tableau V. Répartition des PME selon le niveau de satisfaction des enquêtés

Variable	Modalité	Fréquence	%
Niveau de satisfaction	Oui	61	48,0
	Non	41	32,2
	En partie	25	19,7
	<b>Total</b>	<b>127</b>	<b>100</b>

En rapport avec la satisfaction procurée par l'activité, 61 personnes, soit 48,0% affirment qu'elles sont satisfaites par l'activité, tandis que 41 personnes, soit 32,2%, trouvent que cette activité qu'elles exercent leur est insatisfaisante, et 25 personnes, soit 19,7% disent que leur activité les satisfait partiellement.

### 1) L'analyse multivariée

Cette analyse est destinée à établir les interactions entre les différentes variables de notre étude. Il s'agit donc d'établir des relations entre les ressources financières générées par les PME et le bien-être des ménages de la ville de Mbujimayi.

#### TEST DE Khi-carré

Ce test nous permet de vérifier si les petites et moyennes entreprises de la ville de Mbujimayi contribuent à l'amélioration de conditions socio-économiques de ménages.

**Hypothèses\_:**

$H_0$ : Les petites et moyennes entreprises de la ville de Mbujimayi contribuent à l'amélioration de conditions socio-économiques de ménages de toutes les cinq communes.

$H_1$ : Les petites et moyennes entreprises de la ville de Mbujimayi ne contribuent pas à l'amélioration de conditions socio-économiques de ménages de toutes les cinq communes.

**Décision** : On accepte  $H_0$  lorsque la valeur calculée de Khi-carré est inférieure à Celle théorique.

Tableau VI. Les effectifs observés ( $O_i$ )

Niveau de satisfaction \ Commune	Oui	Non	En partie	Total
Kanshi	13	3	07	23
Bipemba	08	04	05	17
Muya	19	02	01	22
Dibindi	25	06	10	41
Diulu	12	05	07	24
TOTAL	83	20	28	127

De ce tableau des effectifs observés, il ressort que la majorité, soit 83 personnes sont satisfaites, 20 sont insatisfaites et 28 le sont partiellement.

Tableau VII. Les effectifs théoriques

Niveau de satisfaction \ Commune	Oui	Non	En partie
Kanshi	15,03	3,62	5,07
Bipemba	11,11	2,68	3,75
Muya	14,38	3,46	0,111
Dibindi	28,80	6,46	9,04
Diulu	15,69	3,78	5,29

Ce tableau renseigne sur les effectifs théoriques qui sont trouvés en prenant le total de chaque ligne multiplié par le total de chaque colonne divisés par le total de la taille de l'échantillon ( $E_i = \frac{T_{L+} \cdot T_{C+}}{T \cdot T}$ ).

Tableau VIII. Test de Khi-carré

Niveau de satisfaction \ Commune	Oui	Non	En partie
Kanshi	0,018	0,029	0,145
Bipemba	0,212	0,243	0,111
Muya	0,103	0,178	0,630
Dibindi	0,055	0,005	0,011
Diulu	0,055	0,104	0,104

La valeur de Khi-carré de 1,953 est inférieure à la valeur de Khi-carré théorique de 2,73 au seuil de 5% soit 0,05 avec un degré de liberté (ddl) de 8. Cela traduit que le test est significatif. Autrement dit, nous acceptons l'hypothèse nulle ( $H_0$ ) selon laquelle les petites et moyennes entreprises de la ville de Mbujimayi contribuent à l'amélioration de conditions socio-économiques de ménages de toutes les cinq communes.

**CONCLUSION**

Notre étude a porté sur «la contribution des petites et moyennes entreprises à l'amélioration des conditions socio-économiques des ménages de la ville de Mbujimayi». Pour réaliser cette étude, nous avons utilisé un échantillon de 127 PME sur une population statistique de 378. Nous avons aussi utilisé les méthodes comparative, analytique et statistique avec le test de Khi-carré. Ces méthodes ont été appuyées par les techniques documentaire et d'interview.

A l'issue de notre étude, nous avons abouti aux résultats suivants : les petites et moyennes entreprises de la ville de Mbuji-Mayi contribuent à l'amélioration de conditions socio-économiques de ménages de toutes ses cinq communes. A cet effet, 61 personnes soit 48,0% affirment qu'elles sont satisfaites par leur activité tandis que 41 personnes, soit 32,2%, ne le sont pas. Enfin 25 personnes, soit 19,7%, disent que cette activité les satisfait partiellement. Par le test de Khi-carré, la valeur théorique étant de 2,73, supérieure à celle calculée de 1,953, nous avons accepté l'hypothèse nulle selon laquelle les PME contribuent à l'amélioration des conditions socio-économiques des mbujimayi.

Soucieux de la survie des habitants de mbujimayi qui demeure une ville enclavée, nous encourageons beaucoup de ménages à se lancer dans l'entrepreneuriat pour contribuer à l'amélioration de leurs conditions de vie. Ils le pourront aussi en diversifiant leurs activités afin que les gains et les pertes se compensent.

#### BIBLIOGRAPHIE

- LUMONANSONI M.F., (2022), *Gestion des risques*, FASEG, DEA, UNIKIN, Kinshasa, RDC
- LUSILAO L.J., (2021-2022), *Arbitrage entre les types de gestion du besoin en fonds de roulement dans les entreprises : essai d'analyse sur les données de panel*, thèse de doctorat, FASEG, UNIKIN, Kinshasa, RDC
- NGOMA-YA-NZUZI, D., (2007-2008), *Séminaire d'entrepreneuriat et gouvernance d'entreprise*, FASEG, DEA, UNIKIN, Kinshasa, RDC
- <https://www.GOUJON M.>, « L'indice de développement humain : une évaluation pour la réunion », in *Revue Région et développement*, n°27-2008, pp.1-5
- <https://www.Henry Lepage>, *L'analyse économique et la théorie du droit de propriété*, Droit, 91, 1985, p.1
- <https://www.Moise Tsayem Demaze>, *le Protocole de Kyoto, le clivage nord-sud et le défi du développement durable*, in *Revue Espace géographique* 38 (2), 139-156, 2009
- <https://www.google scholar>. Vertraete T., *Entrepreneuriat, modélisation du phénomène*, in *Revue de l'entrepreneuriat* 1 (1), 5-23, 2001